

Session de PRÉPARATION à la RETRAITE offerte par l'AREQ - CSQ pour l'année 2026-2027

Bonjour à toutes et à tous !

Au cours de l'année 2026-2027, l'AREQ et la CSQ offriront quelques choix pour les sessions de préparation à la retraite. Ces sessions seront offertes soit virtuellement ou en présentiel.

1. L'INSCRIPTION

L'inscription se fait directement sur le site Internet de l'AREQ.

Pour vous inscrire, vous devez aller sur le site Internet de l'AREQ à l'adresse suivante :

<http://areqspr.gofino.ca>

Rendez-vous à la section **Inscriptions** qui vous intéresse soit **Sessions virtuelles** ou **Sessions en présentiel**.

Lorsque vous choisissez **Sessions virtuelles**, vous devrez cliquer sur **Inscriptions – Sessions virtuelles - Été 2027** pour vous inscrire. Vous aurez à inscrire les informations demandées et ensuite cliquer sur la date pour chaque sujet offert. Dans la case **Nom du syndicat**, vous devez choisir le
Z66 – SERV – Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil.

Si l'un des sujets ne vous intéresse pas, vous devrez cocher **Aucun choix**.
Cliquer sur **M'inscrire** pour terminer votre inscription.

Lorsque vous choisissez **Sessions en présentiel**, cliquer sur la session à laquelle vous désirez participer et ensuite cliquer sur le bouton **Inscrivez-vous**. Dans la case **Nom du syndicat**, vous devez choisir le
Z66 – SERV – Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil et ensuite remplir les cases requises.
Cliquer sur **M'inscrire** pour terminer votre inscription.

**VEUILLEZ VOUS INSCRIRE LE PLUS TÔT POSSIBLE,
CAR LES PLACES SONT LIMITÉES ET S'ENVOLENT RAPIDEMENT !**

2. LES SUJETS ET DATES DES PRÉSENTATIONS VIRTUELLES

Les sessions de préparation virtuelles sont de 19 h à 20 h 30, **sauf pour le sujet Régimes de retraite** qui est offert le samedi de 9 h à 11 h 30.

Adaptation psychosociale et santé : Mardi 18 mai 2027

Questions juridiques : Mardi 25 mai 2027

Questions financières : Mardi 1^{er} juin 2027

Assurances : Mardi 8 juin 2027

Régimes de retraite : Samedi 12 juin 2027

3. LE CONTENU DE LA SESSION EN PRÉSENTIEL

- Présentation de l'AREQ;
- Questions juridiques;
- Adaptation psychosociale et santé;
- Questions financières;
- Assurances;
- Régimes de retraite.

4. LA DURÉE DE LA SESSION EN PRÉSENTIEL

L'accueil débute à 18 h le vendredi soir pour ensuite amorcer la session à 18 h 45 jusqu'à 21 h. Celle-ci se continue le samedi de 9 h à 16 h.

5. DATE DES SESSIONS OFFERTES EN PRÉSENTIEL

SAINT-JÉRÔME 30 et 31 octobre 2026 Best Western 420, Monseigneur Dubois Saint-Jérôme J7Y 3L8	SAINT-HYACINTHE 30 avril et 1^{er} mai 2027 Sheraton 1325, rue Daniel-Johnson Ouest Saint-Hyacinthe J2S 8S4
---	--

6. LA CLIENTÈLE

Seulement les enseignantes et les enseignants qui prendront leur retraite d'ici le **30 juin 2029**.

Le nombre de sessions étant moindre qu'à l'habitude, c'est pourquoi nous privilégierons celles et ceux qui sont plus près de leur retraite.

Ces sessions s'adressent aux membres des syndicats affiliés à la CSQ.

La conjointe ou le conjoint d'un membre est invité à participer sous réserve du paragraphe précédent.

7. LES FRAIS D'INSCRIPTION



Les couts d'inscription pour les sessions en vidéoconférence sont de **70 \$** pour les membres (aucuns frais pour les personnes conjointes).

Les couts d'inscription pour les sessions en présentiel sont de **90 \$ pour le membre CSQ et de 110 \$ pour la conjointe ou le conjoint non membre CSQ.**

Ces frais sont payables lors de l'inscription sur le site Internet de l'AREQ au <http://areqspr.gofino.ca>.

8. LES AUTRES FRAIS

Pour les sessions en présentiel, les frais de séjour et de déplacement sont à la charge des participantes et participants. Les réservations de chambres (30 jours à l'avance) doivent être faites par les participantes ou les participants **en mentionnant que vous faites partie du groupe AREQ.**

Toute personne MEMBRE du SERV qui aura assisté à une session en présentiel pourra réclamer un montant fixe de trois-cents dollars (300 \$) pour compenser les frais encourus.

Toute personne MEMBRE du SERV qui aura assisté à une session virtuelle pourra réclamer un montant fixe de soixante-dix dollars (70 \$) pour compenser les frais d'inscription.

Toute réclamation doit être accompagnée de votre courriel de confirmation de paiement et du formulaire de dépenses du SERV que vous devez signer et retourner au syndicat, soit par le courrier interne du centre de services scolaire, soit numérisé à l'adresse courriel info@servaudreuil.net, soit par courrier à l'adresse suivante : 2239, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare, Québec, J7T 2H5 (*formulaire disponible au syndicat*).

Bonne session !

Amélie Lapointe, vice-présidente